Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	F HBFIB3 blanc/rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	berger muzelle lanchatra	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
8 09 2020	venosc	muzelle	1			ravitaillement bergers
8 09 2020	plan du lac	vallon lanchatra	1			avitaillement bergers

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☐ accordée ☐ refusée

N° **476 / 2020**

Suivi par : Annick Martinet

à Gap, le **/ 2020**

Le Directeur,